

Objet : Prolongation de Contrat location module bungalow

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment celle prévue à l'article L.5211-10 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°181-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Monsieur Jean MAURY, 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó, portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L. 5211-09 -3^{ème} alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T. ;

VU la proposition effectuée le 23/10/2023 pour la prolongation de Contrat location module bungalow ;

Considérant qu'il convient de réaliser la prolongation de Contrat location module bungalow ;

DECIDE

Article 1 : De confier la prolongation de contrat location module bungalow à la société ALGECO, pour un montant de 2.046,04 € HT, du 01/10/2023 au 31/03/2024 (période de 182 jours).

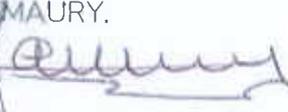
La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis – contrat : 806904.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe ordures ménagères.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 10 novembre 2023.

Vice-Président,
Jean MAURY.



Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le 15/11/2023

ID : 066-200049211-20231115-DC2023260-AU



ALGECO S.A.S.
AGENCE MARSEILLE
ZI des Estroublans - 39, Boulevard de l'Europe - CS 3002
13742 VITROLLES cedex
Tél : +33 (0)4 42 46 29 00 - Fax : +33 (0)4 42 89 50 23
www.algeco.com



CDC COM COM CONFLENT CANIGO
ROUTE DE RIA
HOTEL DE VILLE
66500 PRADES

Vitrolles, le 23/10/2023

DEVIS DE PROLONGATION

Objet du contrat : Contrat Signé

Site : DECHETTERIE DE VINCA 66320 VINCA

Contrat : 806904

Période : 01/10/2023 au 31/03/2024 Soit 182 Jours.

Loyer 2023 : 10,97 € H.T. / Jours,

Loyer 2024 après augmentation de 5% : 11,52 € H.T. / Jours,

Soit un montant total à engager pour la période **2 046,04 € H.T.**

NON COMPRIS
TRAVAUX ET TRANSPORT RETOUR

Pour CDC COM COM CONFLENT CANIGO

Grégoire PINAGOT



Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Jean MAURY

ALGECO SAS
ZI Les Estroublans
21 avenue de Rome - BP 00050
13742 VITROLLES CEDEX
Tél. 04 42 46 29 00 - Fax 04 42 89 50 23
Siret 685 550 659 00104 - TVA 80 685 550 659
APE 7739 Z